

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 1 (1909)
Heft: 1

Artikel: Les tâches de l'Union suisse des fédérations syndicales
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-382745>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ou par des mouvements de salaire mis en scène au bon hasard. Cependant, ces remèdes sont quelquefois pires que le mal en éveillant un esprit d'égoïsme qui peut nuire davantage à une organisation que l'indifférence la plus crasse.

Ce manque est plus dangereux encore quand il s'agit de personnes qui sont à la tête d'une organisation.

Ces malheureux ne savent pas à quoi et où ils en sont. L'état de la caisse devient la seule mesure pour les mouvements qu'on risque également au bon hasard, de cas en cas. Si les affaires marchent fortement, on peut encore s'en tirer, quoiqu'on manque quelquefois les meilleures occasions et bien que, d'autre part, on gaspille sa poudre, on n'arrive pas à maintenir, à fortifier ce qu'on a obtenu et à en profiter. Les choses vont d'autant plus mal lorsque les temps changent et quand il faut prévenir les conflits.

La position devient intenable pour ceux qui doivent tâter dans l'obscurité en pareilles circonstances. On ne sait plus s'il faut avancer ou reculer pour bien faire, la discipline s'en va en même temps que bon nombre de membres; ceux qui restent injurent le comité ou cherchent à se rattraper pour leurs cotisations sur les institutions de secours, bref, les choses vont le plus mal possible.

Les fonctionnaires des syndicats ne se rendent compte de pareilles situations que lorsqu'il est déjà trop tard pour intervenir d'une façon efficace. Même là où l'on s'aperçoit à temps du malheur qui va arriver, les prédispositions manquent; on est impuissant, incapable de prévenir le mal. La principale prédisposition consiste justement dans la connaissance de la situation générale, des forces ouvrières et patronales en présence, connaissance des circonstances économiques et politiques déterminantes.

Par contre, les camarades qui sont placés à un poste central d'observation peuvent, malgré l'épais brouillard qui couvre le champ d'opération des organisations ouvrières, mieux gagner un aperçu général de la situation. Par cela, ils sont dans le cas de pouvoir donner des signaux et des conseils, de tracer une image d'ensemble aux autres camarades, leur procurer le matériel nécessaire pour pouvoir profiter des situations favorables pour se prévenir à temps contre des dangers menaçants.

La *Revue syndicale* devra donc servir en premier lieu à ces buts d'information et d'orientation. Elle devra être à la fois baromètre, thermomètre, boussole, porte-voix à la disposition des militants et des membres afin qu'ils puissent se maintenir dans la bonne direction, malgré les plus grosses vagues de la lutte, malgré que l'horizon sera couvert et sombre.

Il ne suffit pas cependant de collectionner une série de faits et de les ranger en quelque sorte, pour bien comprendre leur importance. A cela il faut pouvoir ajouter des connaissances sur la situation du passé. Il faut arriver à connaître le mouvement dans

toutes les directions; il s'agit de savoir s'expliquer le présent par le passé pour pouvoir conclure avec quelque certitude du présent à l'avenir.

La *Revue syndicale* devra donc aussi nous informer souvent sur les circonstances du passé.

Comme il faut prévoir qu'il durera quelque temps jusqu'à ce que nous soyons en mesure de fournir le nécessaire à ce sujet, et que la reproduction simple de faits ou d'images des situations du présent ou du passé, ne suffit qu'aux camarades très instruits pour en tirer des avantages réels, et comme en outre le jugement des camarades dépend toujours plus ou moins de la position qu'ils occupent, notre *Revue syndicale* ne devra citer les faits ou rapporter sur les événements sans faire de commentaires. Non, sans avoir la prétention de ne pas nous tromper quelquefois, nous devrons exprimer notre opinion, notre pensée; ainsi l'on apprendra à mieux se connaître, à mieux se comprendre et la confiance réciproque, indispensable à toute action commune, ne pourra que gagner à cela et on profitera plus largement des expériences déjà faites.

La *Revue syndicale* devra, au moins peu à peu, devenir un « critérium » objectif, se basant sur la communauté des intérêts de l'ensemble des travailleurs syndiqués. Par elle, on devra pouvoir analyser les événements, leur compréhension devra s'étendre à des cercles toujours plus grands.

Il va de soi maintenant que la *Revue syndicale*, pour remplir sa tâche telle que nous venons de la préciser, devra vouer son attention à tous les faits et événements qui ont une portée sociale, et particulièrement aux faits qui touchent directement la classe ouvrière.

C'est le cas, par exemple, pour la législation sur la protection ouvrière et les mesures des autorités dirigées contre les intérêts ouvriers, pour les luttes économiques et politiques et le mouvement coopératif. Nous pensons qu'il est également compréhensible que notre *Revue syndicale* devra apporter régulièrement des traités théoriques sur des questions de principe comme aussi des explications sur les problèmes pratiques que le mouvement ouvrier soulève journellement.

Avec cela, nous avons exposé ce qu'à notre avis la *Revue syndicale* doit être. Sur ce qu'elle pourra être les premiers temps, nous nous exprimerons à une prochaine occasion.



Les tâches de l'Union suisse des fédérations syndicales.

Il eût été convenable de consacrer quelques paroles d'adieux à l'ancienne « Fédération suisse des syndicats professionnels ». Mais à quoi bon de pleurnicher et de prier longtemps, d'énumérer la liste des qualités et des défauts de la défunte; avec tout ça elle ne se relève plus. Contentons-nous de déclarer que la grande famille commune dont nous sortons tous, les grandes aussi bien que

les petites fédérations, nous a doté comme héritage d'un certain nombre de frères et de sœurs qui restent à élever, avec ça quelques objets de ménage et passablement de fatras et, comme principal dot, une série de tâches importantes à résoudre le plus tôt possible.

Il ne s'agit pas non plus de célébrer l'arrivée de la nouvelle formation. En bons économistes nous nous efforcerons de ménager bien notre temps, l'espace, les forces et les moyens dont nous disposons, de sorte que nous nous mettrons immédiatement à partager l'héritage qui nous revient.

Ce qui ne valait rien a déjà trouvé le chemin du bric-à-brac et les objets qui peuvent servir trouveront un bon emploi dans la cuisine commune.

Un subside convenable a été accordé pour les enfants mineurs trop faibles pour s'entretenir eux-mêmes. Ceux qui se sentent assez grands pour ne plus se laisser traiter en nourrisson, tâcheront d'avancer seuls; s'ils ne réussissent pas, eh bien! il y aura à côté d'eux de solides gaillards qui sont disposés à les recevoir dans leur ménage. La plus importante et la plus difficile des tâches qui nous incombe, c'est certainement celle *d'apporter plus d'unité dans le mouvement syndical suisse*.

Autour de la grande maison que nous habitions jadis en commun, une série de maisons nouvelles ont été bâties. Il vaut mieux ainsi, car, quoique nos vieux nous aient vu déménager avec amertume, il n'y avait autre chose à faire du moment que l'espace manquait, et les forces des chefs de famille ne pouvaient suffire aux besoins de tant de monde devenu grand et exigeant. L'autonomie des fédérations, tant qu'elle fut nécessaire, eut cependant un désavantage. Le sentiment de l'union, l'harmonie dans l'action de tous ceux qui luttent pour le bien de la classe ouvrière souffraient à la suite des transformations survenues dans l'organisation du «Gewerkschaftsbund».

Quoiqu'on se souvenait de temps à autre de la parenté avec son voisin, on était cependant toujours d'avis qu'il fallait d'abord s'occuper de soi-même avant de penser aux autres.

Pour aujourd'hui, il s'agit de savoir comment apporter plus d'unité dans le mouvement, sans loger tout le monde à la même enseigne et sans appliquer à toute action le même système, le même modèle. Le mouvement syndical en Suisse ne peut pas autrement que se développer d'une façon différente, déjà pour la raison principale que le développement du mode de production, même tout le développement économique de notre pays ne se produisent pas d'une façon uniforme. Seulement, comment faire maintenant pour créer une harmonie entre l'action des vieilles organisations des typographes, qui se tiennent sévèrement dans les limites de leurs intérêts corporatifs, et les soubressants audacieux des ouvriers du bâtiment? Quels sont les moyens, où trouver une méthode qui puissent servir en même temps aux grandes organisations industrielles, par exemple des métallurgistes, des ouvriers sur bois, des travailleurs du textile ou de l'industrie horlogère, et aux petites fédérations purement corporatives, telles que les charpentiers, les coiffeurs, les relieurs, etc., les possèdent encore? De prime abord, on peut avoir des doutes sérieux au sujet de la possibilité de résoudre un tel problème. Cependant, cette solution est possible, à condition toutefois que la volonté d'agir ensemble et en harmonie, au lieu d'agir les uns contre les autres, soit suffisamment développée parmi nous tous. Ce qui est intéressant à constater, c'est que les mêmes conditions économiques qui nous posent des problèmes aussi délicats, finiront par développer les volontés nécessaires pour les résoudre.

Il s'agira donc en premier lieu de nous rendre compte de ce que l'intérêt de l'ensemble exige, de la manière dont l'ensemble peut servir à chacune des organisations affiliées et comment chaque organisation devra régler sa propre marche pour rester en harmonie avec l'ensemble.

A cet effet, il est nécessaire que, en dehors des discussions aux séances de la Commission syndicale ou par circulaires, en dehors des explications dans la *Revue Syndicale*, le service régulier des rapports à la centrale des syndicats puisse fonctionner le plus tôt possible. A ce sujet, les premières démarches sont déjà faites; il ne s'agit plus que de prendre des mesures plus étendues suivant les résultats de nos premières démarches. Dans l'article qui concerne la *Revue syndicale*, nous avons suffisamment fait ressortir l'importance de son rôle dans ce domaine.

Nous arrivons à un autre devoir, à *l'entr'aide en cas de luttes importantes*. « Sans propres forces, point de liberté. » En conformité avec cette simple vérité, les fédérations qui veulent avec raison le plus d'autonomie possible doivent dorénavant se préparer, de sorte qu'ils arrivent à réunir suffisamment de forces, à disposer des moyens nécessaires pour pouvoir marcher sans avoir besoin de l'appui des autres. Car celui qui a besoin de secours, cesse d'être indépendant. Toutefois, des situations extraordinaires peuvent se présenter où, malgré toutes les précautions, les plus solides parmi nous ne peuvent plus se tirer d'affaire sans l'appui de l'ensemble, et tout fait prévoir que de telles situations se présenteront de plus en plus fréquemment. Il s'agit donc de prendre des dispositions qui assurent un appui solide et immédiat dans de telles circonstances, sans permettre à des voisins malhonnêtes de se procurer des avantages aux frais de l'ensemble. C'est ce principe qui devra nous guider dans la solution de ce problème.

Une des tâches les plus nobles et des plus utiles sera évidemment *la propagande en faveur des lois de protection ouvrière et contre les dispositions des autorités prises au détriment des travailleurs*.

Cette tâche s'impose d'elle-même en principe; toutefois il faut examiner s'il n'est pas possible de l'entreprendre de telle sorte que l'on obtienne de meilleurs résultats que ceux qu'on a obtenus jusqu'à présent.

Cela nous paraît réalisable, si à part les soins que nous donnerons à la *statistique syndicale*, qui est destinée à orienter non seulement les ouvriers syndiqués, mais aussi la masse des indifférents et le grand public sur le sort des travailleurs, nous parvenons à résoudre comme il faut la cinquième tâche principale: *Entente entre les syndicats, les unions ouvrières, le parti socialiste et les sociétés coopératives*, sur la collaboration de tous dans les actions qui poursuivent un but commun. C'est là une tâche qui se comprend aussi d'elle-même et avec laquelle on s'est déjà occupé auparavant. Mais ce qui fut fait dans ce domaine jusqu'à présent, c'était des arrangements de cas en cas; souvent, jusqu'à ce qu'on a pu tomber d'accord sur la manière de procéder, le meilleur moment pour agir était manqué. Il s'agit en conséquence de créer une entente plus durable qui permette une collaboration intelligente et plus efficace. *L'établissement des rapports des fédérations entre elles à propos du service des secours et la solution à apporter aux questions de limitation du domaine d'action, ainsi que la fusion de petites fédérations corporatives*, ce sont là des tâches qui nous occuperont tout spécialement. Seulement ici une solution uniforme ne paraît pas réalisable de si tôt, car il y a toute une série de points divers à prendre en considération.

Il faudra, comme pour le point VII — *propagande pour l'adhésion de nouvelles fédérations à l'Union, tournées de propagande en faveur des fédérations faibles, subventions à accorder aux secrétariats régionaux et aux cours d'instruction des militants, etc.* — nous borner à agir de cas en cas suivant les circonstances. Pour autant que cela est dans l'intérêt de l'ensemble, nous rapporterons régulièrement sur le résultat de nos démarches au sujet des différents points de notre programme d'action.

Pour cette fois, il suffit d'avoir tracé à grands traits les tâches immédiates de l'Union.

Mouvement syndical international.

Le cinquième rapport international sur le mouvement syndical en 1907 vient de paraître. Bien qu'il nous arrive un peu tard, ce rapport nous donne des renseignements très intéressants sur le développement et l'activité des organisations syndicales des différents pays.

Comme nous sommes en état de procurer un exemplaire gratuit à toutes les fédérations affiliées à notre Union, nous nous bornerons ici à n'en relever que les faits les plus importants.

I. Etat des membres des fédérations syndicales à la fin de l'année 1907.

Pour autant que le rapport international peut nous renseigner, le nombre total des ouvriers et ouvrières syndiqués se monte pour les 3 continents Europe, Amérique (Nord) et Australie à environ $8\frac{3}{4}$ millions, qui se répartissent comme suit :

Europe	(chiffre rond)	7,000,000
Amérique (Nord)	" "	1,586,000
Australie	" "	213,000
	Total	8,799,000

Ce ne sont là pas encore tous les syndiqués qui existent sur notre globe. Nous constatons que le mouvement syndical prend pied en Russie, dans les Etats du Balkan, puis au Portugal. De tous ces pays, le rapport en question ne fait pas mention. Quant aux autres continents, il faut y ajouter l'Asie. Au Japon, aux Indes britanniques et néerlandaises, en Asie centrale et en Asie mineure, des syndicats ouvriers ont été fondés ces dernières années.

Nombre des ouvriers syndiqués et proportion avec le nombre total des ouvriers et le chiffre de la population des différents pays.

Pays	Chiffre de la population Millions	Nombre des ouvriers occupés dans l'industrie, le commerce et l'agriculture			Nombre des ouvriers syndiqués			Pour cent du nombre total des ouvriers
		masculins	féminins	total	masculins	féminins	total	
		approximatif			en rond			
1. Angleterre	45	9,500,000	2,220,000	11,720,000	—	—	2,106,000	18
2. Pays-Bas	5,7	700,000	77,000	777,000	—	—	80,000	9,7
3. Belgique	7,3	870,000	250,000	1,120,000	170,000	11,000	181,000	16
4. Danemark	2,6	271,000	87,000	358,000	99,300	10,600	109,900	30
5. Suède	5,3	877,000	514,000	1,391,000	219,000	20,000	239,000	17
6. Norvège	2,3	240,000	67,000	307,000	46,200	2,000	48,200	15
7. Finlande	2,9	—	—	271,000	30,000	2,000	32,000	11
8. Allemagne	61	—	—	16,500,000	2,279,000	168,100	2,447,000	14
9. Autriche	27,7	3,108,000	1,447,000	4,555,000	454,700	46,400	501,100	11
10. Hongrie	20,4	—	—	2,193,000	135,400	6,600	142,000	6,4
11. Serbie	2,7	—	—	90,000	4,934	500	5,400	6,3
12. Bulgarie	4	—	—	120,000	10,000	—	10,000	7,7
13. Suisse	3,3	550,000	350,000	900,000	127,300	8,000	135,300	15
14. Italie	33,9	5,390,000	2,397,000	7,787,000	—	—	387,400	5
15. Espagne	19,3	—	—	2,000,000	45,000	5,000	50,000	25
16. France	39,2	—	—	7,000,000	—	—	600,000	8,5
Total	282,6	—	—	57,089,000	—	—	7,074,300	12

Il va de soi que nous ne prétendons nullement que nos chiffres soient considérés comme absolument exacts. Nous nous sommes efforcés de les réunir aussi exacts que possible et même des chiffres approximatifs peuvent nous donner une image assez fidèle des proportions des forces du côté de l'organisation syndicale ouvrière.

Ce qui frappera probablement bon nombre de camarades, c'est le pour cent relativement bas des syndiqués sur le nombre total des ouvriers occupés dans les diffé-

Puis, il y a les villes commerciales et ports de mer de l'Afrique du Nord et du Sud, et enfin les républiques de l'Amérique Centrale et de l'Amérique du Sud où l'on trouverait encore quelques cent mille travailleurs syndiqués.

Si le rapport international n'en parle pas, c'est probablement parce que les organisations des dites contrées ou pays se trouvent encore, en majeure partie, dans les premiers stades de développement et parce qu'elles ne sont pas encore entrées en relations avec les organisations syndicales de l'Europe, à moins qu'il s'agisse de simples sections des fédérations françaises, allemandes ou britanniques, fondées par des mécaniciens ou des monteurs dans les colonies.

Toutefois, nous pouvons retenir ceci comme un fait certain : *L'organisation syndicale a su prendre pied, sous une forme ou une autre, dans toutes les parties du globe et elle s'étend, se développe et se fortifie continuellement à mesure que la production capitaliste se développe.* Nous pouvons en outre admettre avec quelque certitude qu'il y a actuellement près de 10 millions de travailleurs qui adhèrent à l'idée de défendre leur existence par l'organisation syndicale. Nous n'avons pas à nous décourager parce que à côté de ces 10 millions il y a près de 100 millions de travailleurs qui ne sont pas syndiqués et parce que sur les 10 millions d'ouvriers syndiqués à peine la moitié partage les mêmes idées sur les formes et les moyens de la lutte syndicale. Avec la transformation des modes de production, l'unité dans l'organisation et l'harmonie dans l'action viendra tôt ou tard.

Pour se rendre compte de la force de l'organisation syndicale dans les différents pays de l'Europe, il faut se donner la peine d'étudier le tableau suivant. Les chiffres sont, pour la plupart, ceux du rapport international complété par des chiffres plus récents, pour autant que nous avons pu nous les procurer.

rents pays. On s'étonnera de ce qu'en Angleterre et en Allemagne le pour cent moyen des travailleurs syndiqués ne dépasse pas même le chiffre 20. Cela provient du fait que les travailleurs de la campagne qui sont généralement plus difficiles, à gagner pour l'organisation que les ouvriers industriels, sont comptés dans les chiffres ci-dessus indiqués. Dès qu'on laisse cette catégorie hors de jeu, le tableau change complètement.

Nombre des ouvriers occupés dans l'industrie, le commerce et le transport.

Pays	d'après le recen- sement de l'année	Nombre des ouvriers occupés				Ouvriers syndiqués			
		masculins	féminins	en tout	Pour cent de tous les ouvriers	masculins	féminins	en tout	Pour cent de tous les ouvriers
1. Angleterre . . .	1901	7,290,743	2,069,631	9,360,374	80,53	2,102,451	—	2,102,451	22,46
2. Pays-Bas . . .	1899	444,653	35,478	480,131	61,84	?	?	?	?
3. Belgique . . .	—	?	?	576,789	?	181,015	—	181,015	?
4. Danemark . . .	1901	156,440	31,050	187,490	52,35	99,304	10,610	109,914	58,00
5. Suède . . .	—	450,000	80,000	530,000	38,10	210,000	19,000	229,000	43,21
6. Norvège . . .	1900	217,000	64,000	281,000	91,53	46,246	1,969	48,215	17,16
7. Finlande . . .	1900	?	?	107,828	39,74	30,000	2,000	32,000	29,68
8. Allemagne . . .	—	?	?	?	?	2,278,369	168,111	2,446,480	?
9. Autriche . . .	1900	1,974,885	493,934	2,468,819	54,21	453,079	45,957	499,036	20,21
10. Hongrie . . .	1900	?	?	452,822	20,64	124,240	5,952	130,192	28,75
11. Serbie . . .	—	?	?	?	?	4,934	500	5,434	?
12. Bulgarie . . .	—	?	?	?	?	10,000	?	10,000	10,00
13. Suisse . . .	1905	419,395	270,896	690,291	?	127,377	8,000	135,377	19,61
14. Italie . . .	1901	2,228,542	900,958	3,129,500	40,19	266,264	—	266,264	8,51
15. Espagne . . .	—	—	—	—	—	31,335	—	31,335	?
						5,964,614	262,099	6,226,713	—

Ces chiffres sont entièrement tirés du rapport international.

On voit que par ce tableau la situation se présente plus favorable et on reconnaît immédiatement les pays qui doivent compter avec un fort contingent de travailleurs agricoles.

En outre, il est à remarquer que le sexe féminin

occupe environ un vingtième du nombre des travailleurs syndiqués et que les « chrétiens » sont également compris dans ces chiffres.

Si l'on supprime les chrétiens de la liste, il en résulte une forte réduction du nombre pour la Belgique, la France, la Hollande, l'Autriche et l'Italie. A ce sujet, le tableau suivant peut nous renseigner.

Adhèrent à l'organisation générale syndicale du pays.

Pays	Fédérations centrales avec membres				Sections locales avec membres				Membres en tout			Sur ces derniers occup. d. l'agricult.		
	Nom- bre	masculins	féminins	en tout	Nome- bre	mascul.	féminins	en tout	masculins	féminins	en tout	Orga- nisa- tions	Membres	
1. Angleterre . . .	1—	—	—	—	1—	—	—	—	1	—	—	689,674	—	—
2. Pays-Bas . . .	23	30,406	1,663	32,069	1	201	—	201	30,607	1,663	32,270	1	145	
3. Belgique . . .	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	138,763	?	?
4. Danemark . . .	51	81,214	9,039	90,253	10	553	—	553	81,767	9,039	90,806	—	—	
5. Suède . . .	28	171,270	16,928	188,198	1	86	—	86	171,356	16,928	188,284	—	—	
6. Norvège . . .	14	36,578	1,750	38,328	16	668	74	742	37,246	1,824	39,070	—	—	
7. Finlande . . .	18	?	?	23,419	21	?	?	1,778	?	?	25,197	—	—	
8. Allemagne . . .	61	1,728,577	136,929	1,865,506	—	—	—	—	1,728,577	136,929	1,865,506	—	—	
9. Autriche . . .	49	414,599	42,248	456,847	29	5,064	1,760	6,824	419,663	44,008	463,671	4	2,058	
10. Hongrie . . .	26	124,240	5,952	130,192	17	11,136	702	11,838	135,376	6,654	142,030	1	11,910	
11. Serbie . . .	21	4,934	500	5,434	—	—	—	—	4,934	500	5,434	—	—	
12. Bulgarie . . .	—	—	—	—	32	1,458	51	1,509	1,458	51	1,509	—	—	
13. Suisse . . .	34	64,590	6,814	71,404	—	—	—	—	64,590	6,814	71,404	—	—	
14. Italie . . .	4	?	?	?	65,395	108	?	?	125,027	?	?	190,422	?	60,000
15. Espagne . . .	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	36,612	?	1,277
¹ Adhèrent 122 Trade Unions avec 689,674 membres.													3,976,652	75,390

Ajoutons aux 3,976,000 membres environ 300,000 pour la France et quelques autres pays, qui font partie de l'organisation, union ou fédération générale ouvrière du pays, et nous obtiendrons à peu près le chiffre des travailleurs organisés qui sont plus près de l'idée de la lutte de classe que de celle des réformistes bourgeois. — Les trois tableaux, surtout le premier, nous donnent d'intéressants renseignements encore sur un autre fait.

Prenons le pour cent des syndiqués dans les pays où l'anarchisme ou bien le soi-disant « syndicalisme révolutionnaire » a gagné une forte influence sur la classe ouvrière,

par exemple l'Espagne, la France, l'Italie, la Hollande, et comparons-le au pour cent des syndiqués en Angleterre, dans les pays scandinaves, en Allemagne, en Autriche, etc., et l'on arrive à la conclusion que *la propagande anarchiste a eu une influence malheureuse sur le développement de l'organisation syndicale*.

Hâtons-nous d'ajouter qu'il ne s'agit cependant pas seulement d'avoir de grandes organisations pour la classe ouvrière ; ce qui importe davantage, c'est leur activité que nous examinerons dans un prochain article.

